



La newsletter des infirmières et des infirmiers libéraux du Grand Est

## L'ÉDITO

L'équipe de l'URPS infirmier Grand Est est heureuse de vous présenter ce 2<sup>e</sup> numéro de "Transmissions".

Je commencerai par vous parler de votre santé puisque l'URPS a signé une convention avec les Centres de Médecine Préventive du Grand Est en vue de vous proposer un examen préventif complet !

Je tiens par ailleurs à vous annoncer que notre union régionale a signé le 27 novembre dernier un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec l'ARS. C'est une première en France qui valide la coopération de nos deux instances et le financement de nos projets pour 5 ans : en particulier pour le déploiement des Équipes de Soins Primaires (ESP).

Côté actions, ce début d'année coïncide avec le lancement de l'expérimentation de la carte de coordination de soins. 6 villes pilotes ont été retenues avant une future généralisation à tout le Grand Est.

Sachez que nous lançons les formations à l'ETP en coordination avec 4 organismes de la région. Découvrez les sessions qui s'offrent à vous à Nancy, Reims et Strasbourg. Notez également les dates des JIL 2019 (Journées des Infirmiers Libéraux) pour lesquelles vous recevrez une invitation par mail.

Nous vous proposons enfin un court entretien avec l'un de nos membres élus. Ce rendez-vous que nous reconduirons dans les newsletters à venir vous permettra de faire plus ample connaissance avec vos représentants.



Bonne lecture à toutes et à tous !

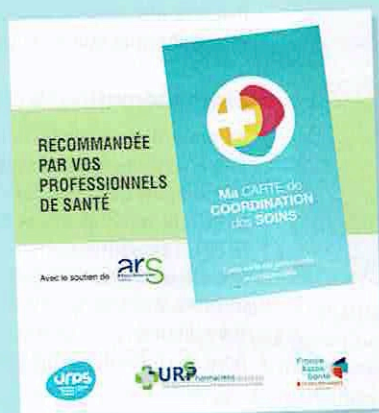
**Nadine Delaplace,**  
Présidente de l'URPS  
Infirmier Grand Est

## À lire aussi :

- Page 2  
CPOM : un contrat d'avenir entre l'URPS et l'ARS
- Page 3  
Des formations courtes pour mettre le pied à l'ETP
- Page 4  
Salon Cité Santé : carrefour de l'e-santé à Nancy

## Communication

# Atout carte pour les libéraux



C'est parti ! Initiée par l'URPS Infirmier et l'URPS pharmaciens en partenariat avec l'association d'utilisateurs France Assos et avec le soutien de l'ARS Grand Est, la carte de coordination des soins est aujourd'hui disponible dans 6 secteurs pilotes : Colmar, Charleville-Mézières, Metz, Reims, Sarrebourg et Toul/Commercy.

Cette carte où sont renseignées les informations personnelles du patient doit permettre d'éclairer le parcours de soin tout en donnant une meilleure visibilité aux acteurs de santé libéraux.

Son déploiement sera progressivement étendu à toute la région Grand Est.

## Prévention

# Examen de prévention en santé : pour une fois, pensez à vous !

Grâce à la signature de conventions de partenariat entre l'URPS infirmier Grand Est et les Centres de Médecine Préventive, les infirmières et infirmiers libéraux bénéficient de la prise en charge de leur examen de prévention en santé, en tant qu'assurés sociaux du régime général.

Pour Patrick Miget, médecin coordinateur réseau Grand Est, le bilan de santé n'est pas un luxe : « On a coutume de dire que les cordonniers sont souvent les plus mal chaussés ! Cela vaut pour les professionnels de santé en général et les infirmiers libéraux en particulier. Ils ont souvent la tête dans le guidon et ne prennent pas toujours le temps de se soigner ! »

### Un temps pour soi

Un examen préventif de santé dure en moyenne de 30 à 45 minutes. « C'est un moment privilégié au cours duquel l'infirmier peut faire le point et bénéficier de conseils », explique Patrick Miget. « Pour nous, c'est aussi l'opportunité de nouer des contacts avec des



Patrick Miget, médecin coordinateur réseau Grand Est

professionnels qui peuvent agir en ambassadeurs pour faire connaître le bilan de santé auprès de leurs patients. »

Des conventions ont déjà été signées en Meurthe-et-Moselle et en Moselle. D'autres vont suivre. D'ici à la fin du premier semestre, les 8 000 infirmières et infirmiers libéraux du Grand Est auront la possibilité de passer un bilan de santé dans un centre de médecine préventive. Ne vous en privez pas !



Événement

# CPOM : un contrat d'avenir entre l'URPS et l'ARS



Le 27 novembre, Nadine Delaplace, Présidente de l'URPS Infirmier, et Christophe Lannelongue, Directeur général de l'ARS Grand Est, ont signé le CPOM devant près d'une centaine d'infirmières et infirmiers libéraux.

La journée de l'infirmière qui s'est tenue à Metz le 27 novembre dernier a vu la signature du Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) entre l'Agence Régionale de Santé Grand Est et l'URPS Infirmier. Un engagement mutuel qui ouvre de nouvelles perspectives.

Le CPOM marque le renforcement de la coopération entre l'URPS Infirmier et l'ARS pour les 5 ans à venir. Son objectif est d'apporter une plus grande lisibilité aux actions programmées afin de mobiliser et d'associer les infirmiers libéraux aux évolutions du système de santé.

## Trois thématiques en point

En accord avec les priorités de la politique de santé régionale pour les dix ans à venir, ce contrat met en lumière trois grandes thématiques : l'accompagnement des Équipes de Soins Primaires (ESP) en lien avec les autres URPS ; la sensibilisation des IDELS à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) ; l'expérimentation d'une carte de coordination des soins.

Inscrit dans la durée, le CPOM reste ouvert à d'autres collaborations étroites entre l'ARS et l'URPS. C'est vrai notamment pour le virage ambulatoire, l'universitarisation des études d'infirmiers et la médecine préventive pour les infirmières en activité. À suivre.

## Journée de l'infirmière : et vous, vous en pensez quoi ?

Delphine, Laurent, Lina et Marie-Claire étaient présents à Metz le 27 novembre dernier pour la journée organisée à leur intention. Témoignages.

### Lina : « Toute première fois »

« C'est ma toute première réunion à l'URPS. Ce qui m'a décidé ? J'étais curieuse de découvrir cette organisation et très intéressée par les sujets présentés, notamment la télémédecine. Je pense que ce sera une belle avancée. Cette journée me permet de rencontrer des collègues et de voir comment on peut contribuer tous ensemble à améliorer nos conditions de travail. Au vu de cette réunion, j'ai le sentiment que l'URPS peut nous être très utile. »



Lina Marigliano  
Libérale depuis 15 ans  
En cabinet à Épinal (88)

### Laurent : « Ça me parle ! »

« Pas déçu ! Pour moi, cette journée est d'abord un moment d'échange et d'accès à des connaissances nouvelles. C'est aussi l'opportunité de

pouvoir sortir de son cabinet, de se retrouver entre professionnels de santé, de partager avec des collègues de travail et pourquoi pas d'envisager de nouvelles collaborations. L'URPS assure le lien entre les infirmiers libéraux du Grand Est. Elle fait connaître nos missions et nous donne la possibilité d'être entendus par les autorités de santé. Ça me parle. »



Laurent Saiselet  
Libéral depuis 7 ans  
En cabinet à Longwy (54)

### Delphine : « Une ouverture »

« C'est la première fois que je suis invitée à une réunion. Je découvre et j'apprécie. On a le projet de créer une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) sur le bassin de Dieuze, comme il y a une communication sur le sujet, ça tombe très bien. Il est toujours bon de suivre les évolutions en cours, pour mieux anticiper. Cela dit, ce type de réunion a un autre intérêt : le partage. Je rencontre des confrères d'autres milieux. On échange sur les pratiques, sur le ressenti. J'ai la

chance de travailler en équipe, mais ce n'est pas le cas de toutes les infirmières libérales... C'est toujours très enrichissant de s'ouvrir et de découvrir d'autres choses. »



Delphine Lallemand  
Libérale depuis 15 ans  
En Maison de Santé à Dieuze (57)

### Marie-Claire : « Une habitude »

« On apprend toujours quelque chose dans ces réunions. Depuis ce matin, je sais ce qu'est une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). J'ai également apprécié l'échange très libre que nous avons pu avoir avec le directeur général de l'ARS. C'était très éclairant. Mais pour moi, le plus important, ce sont les échanges avec les autres professionnels. Pour la réunion précédente, à Troyes, je suis venue avec une de mes collègues de la Maison de Santé. Cette fois, c'est avec une autre. Je les invite chacune à leur tour. Je suis une habituée. »

Marie-Claire Laurent  
Libérale depuis 38 ans  
En Maison de Santé à Suippes (51)





## Action

# Des formations courtes pour mettre le pied à l'ETP

L'Éducation Thérapeutique du Patient est un enjeu de santé publique et une opportunité pour les infirmières libérales, dont l'URPS a fait l'une de ses priorités.

Le plan de santé 2022 entend favoriser la prévention et l'accompagnement de la prise en charge des maladies chroniques. Il s'appuie pour cela sur la création de nouvelles entités: Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Equipe de Soins Primaires qui demandent l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique.

### L'URPS à vos côtés

Consciente de l'enjeu pour la profession, l'URPS Infirmier Grand Est s'est tout naturellement saisie de la question. Dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS, elle propose



aujourd'hui des modules "Éducation Thérapeutique du Patient" aux IDELS qui n'ont pu en bénéficier au cours de leur formation initiale. Ces sessions niveau 1 d'une durée de 40 h sont dispensées par 4 organismes présents dans la Région Est: Form'avenir, Pôle Formation, IPCEM et IREPS. À l'issue de ce module, les infirmières ont l'opportunité de

poursuivre leur parcours en vue d'obtenir un Diplôme Universitaire (DU) en éducation thérapeutique, ce qui leur permet de créer et de mettre en œuvre des projets d'ETP.

Tous les renseignements pratiques sur notre site Internet: [www.urpsinfirmiergrandest.com/actualites/](http://www.urpsinfirmiergrandest.com/actualites/)

## L'entretien

# "Les moyens d'agir ensemble"

Rencontre avec Thierry Pechey, vice-président et "Monsieur" ESP, au sein de l'URPS Infirmier Grand Est.

Infirmier libéral depuis 1989 dans la Métropole du Grand Nancy, Thierry Pechey a vu se dégrader les conditions d'exercice du métier. Il en témoigne: « Le malaise hospitalier pousse de plus en plus d'infirmières à s'installer en libéral (+ 8 % par an dans le Grand Est). En plus de cette démographie professionnelle galopante à elle seule source de tensions, les libéraux sont aujourd'hui confrontés à la judiciarisation de la santé, un phénomène qui gagne du terrain y compris chez les infirmières ! »

### Plus de visibilité

Face à ces difficultés, Thierry voit l'URPS Infirmier comme une opportunité: « C'est une entité qui se donne les moyens d'agir pour les infirmiers et d'initier des projets d'avenir. » Et de citer un exemple qui lui tient à cœur:



Thierry Pechey est vice-président de l'URPS Infirmier Grand Est. À cette fonction s'ajoute son implication au sein de l'Ordre Infirmier, dont il est vice-président départemental, élu régional et membre du Conseil National.

« les ESP, ces équipes de soins primaires qui ont vocation à réunir des professionnels de santé, médecins, infirmiers, pharmaciens,

kinésithérapeutes, pédicures (...) autour d'une thématique commune et sur un territoire donné. Une ESP est en quelque sorte une maison de santé sans les murs » explique-t-il. « À la fois très simple à monter - une association de type loi 1901 suffit - et sans risque immobilier pour les partenaires, ce dispositif contractualisé avec l'ARS Grand Est permet de bénéficier de financements et de gagner en visibilité. »

### Accompagner et faciliter

Sur ce type de projets, l'URPS Infirmier joue le rôle de facilitateur au travers notamment de ses relations avec les autres URPS, même si au final il appartient au professionnel de terrain de donner l'impulsion. Thierry en sait quelque chose. Il est à l'origine d'une ESP centrée sur la qualité de vie des personnes diabétiques à domicile. C'est l'une des premières à voir le jour dans la région mais au vu des dossiers en cours, sans doute pas la dernière !



Agenda

# Salon Cité Santé : carrefour de l'e-santé à Nancy



L'URPS Infirmier Grand Est sera pour la troisième année consécutive présente sur le salon Cité Santé, rendez-vous incontournable des acteurs de santé du Grand Est.

Cette 4<sup>e</sup> édition du salon placée sous la présidence d'Axel Kahn, se déroulera les 15 et 16 mars 2019 au Centre de Congrès Prouvé à Nancy.

## Bienvenue sur le stand de l'URPS

Avec plus de 50 exposants répartis sur 2 000 m<sup>2</sup> d'exposition, le village de startups #healthcare, un vaste programme de conférences et d'ateliers animés par des experts reconnus au niveau international et de

nombreuses animations inédites, Cité Santé sera plus que jamais dédié à l'e-santé.

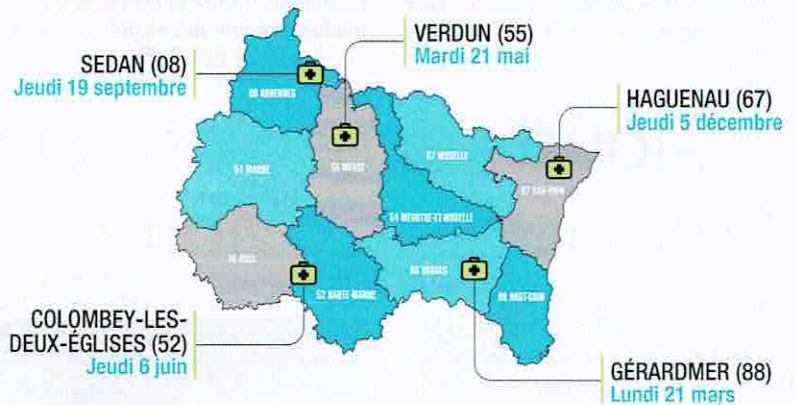
Salon à taille humaine, Cité Santé propose deux jours d'échanges et de démonstrations entre professionnels de santé, industriels, décideurs, startups, chercheurs. Une opportunité de découvrir les nouveaux usages de la médecine du futur et de venir à la rencontre de notre équipe sur le stand que nous partagerons cette année avec d'autres URPS du Grand Est : médecins, masseurs-kinésithérapeutes....

## Installation en libéral : mode d'emploi

L'URPS Infirmier Grand Est s'est associée à l'Agence Régionale de Santé, à la CPAM et à l'Ordre des Infirmiers pour proposer à celles et ceux qui font le choix de l'installation en libéral de faire plus ample connaissance avec les règles professionnelles et conventionnelles liées à leurs nouvelles missions.

Toutes les dates sur [www.urpsinfirmiergrandest.com](http://www.urpsinfirmiergrandest.com) rubrique agenda

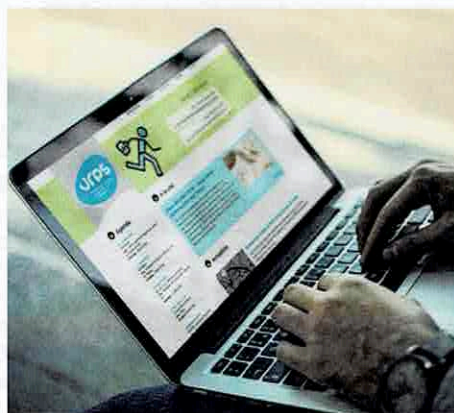
## Journées de l'infirmière libérale : vos prochains rendez-vous



Vous informer

## Retrouvez votre URPS en ligne

- Site Internet [www.urpsinfirmiergrandest.com](http://www.urpsinfirmiergrandest.com)
- Facebook URPS Infirmier Grand Est
- Twitter URPS Infirmier Grand Est



Directrice de la Publication : Nadine Delaplace

Responsable de la communication : Julien Boehringer

Conception-réalisation :

ABRACADABRA • 03 83 32 81 83

URPS Infirmier GRAND EST

3 boulevard des aiguillettes  
54500 Vandœuvre lès Nancy

secretariat@urpsinfirmiergrandest.com

Tél. : 06 83 76 63 47